



Lieux de médiations à Genève

« La médiation est un processus de résolution des conflits par lequel une médiatrice ou un médiateur, qui est un tiers neutre, impartial et indépendant, facilite la communication entre les protagonistes et les aide à trouver par eux-mêmes une solution équitable et durable aux conflits qui les opposent ».

Antenne de Médiation et de Prévention avec des Mineurs (AMPM- Astural)

☎ Téléphone : 076 693 56 42

📍 Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy

? Intervient au moyen de la médiation dans toute situation dans laquelle des mineurs ou jeunes adultes sont exposés directement ou indirectement à des tensions, conflits, crises ou violences. Il peut s'agir par exemple de :

- Séparations, divorces, ou révisions de modalités fixées par jugement.
- Négociations entre parents et adolescents ou jeunes adultes pour trouver des règles permettant de mieux vivre ensemble.
- Travailler à la restauration des relations entre enfants et parent non hébergeant.
- Renforcer les compétences parentales et la coparentalité.
- Réguler des situations familiales ayant conduit à une procédure pénale, ou lorsqu'un mineur est auteur.

Intervient systématiquement en co-médiation, toujours une médiatrice et un médiateur familial.e au bénéfice d'une formation spécialisée.

💰 Tarif en fonction du RDU

🔗 www.astural.org

Association des Medecins-Dentistes de Geneve (AMDG)

☎ Téléphone : 058 715 32 25

📍 Rue de Saint-Jean 98, 1211 Genève 3

? Service de garde des médecins-dentistes dans divers cabinets du canton. Médiation en cas de contestation d'honoraires, à condition que le médecin fasse partie de l'association.

🕒 Tout au long de l'année (tous les jours y compris dimanches et jours fériés)

🔗 www.amdg.ch

Centre Ecoute Contre le Racisme (C-ECR)

☎ Téléphone : 022 736 20 00

📍 Boulevard Helvétique 27, 1207 Genève

? Le Centre Ecoute contre le racisme (C-ECR) est géré par l'Association Coordination genevoise "Ecoute contre le racisme", reconnue d'utilité publique. Il défend, conseille et assiste les personnes concernées par le racisme (victimes-témoins-auteurs), concernant les formes de discriminations ou d'intolérance basées sur divers critères :

- Origine ethnique ou nationale.
- Couleur de peau.
- Nationalité.
- Religion.
- Situation migratoire ou en lien avec l'asile.

Un avocat/médiateur et une intervenante psychosociale et culturelle/médiatrice assurent une permanence téléphonique et par courrier.

👤 Public : toutes personnes qui vivent, travaillent ou transitent sur le territoire de Genève, qu'elles soient suisses ou étrangères, résidentes ou frontalières, réfugiées ou requérantes d'asile.

📄 Consultations gratuites

👤 Inscription : obligatoire

🔗 www.c-ecr.ch

✉ contact@C-ECR.ch

Association genevoise de médiation de voisinage (AsMéd-GE)

☎ Téléphone : 022 321 11 55 (Répondeur téléphonique : 24h/24, 7j/7)

📍 Chemin de Pont-de-Ville 13, 1224 Chêne-Bougeries

🕒 Les jeudis hors jours fériés et vacances scolaires de 18h30 à 20h00

👤 Inscription : sur place uniquement

🔗 www.mediation-voisinage.ch

✉ contact@asmed-ge.ch

Couple et familles

☎ Téléphone : 022 736 14 55

📍 Rue Alexandre Gavard 16, 1227 Genève

? Association subventionnée par l'église catholique de Genève et l'état de Genève. Propose des consultations en conseil conjugal, thérapie de famille, travail de coparentalité et médiation familiale dans les situations de séparation, de divorce ou d'autres conflits familiaux. Consultations en français et anglais.

🕒 Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h. Consultations du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

👤 Public : Couple et famille

📄 Le tarif des consultations est calculé selon les revenus. Il est possible de demander une estimation au secrétariat lors de la prise du premier rendez-vous. Nous nous adaptons aux situations particulières et nul·le ne doit être empêché·e de consulter.

🔗 www.coupleetfamille.ch

✉ info@coupleetfamille.ch

F-information

☎ Téléphone : 022 740 31 00

📍 Rue de la Servette 67, 1202 Genève

? Lieu d'accueil, d'écoute et d'information pour les femmes* et les familles qui propose :

- Des informations et une orientation vers d'autres structures compétentes.
- De la documentation sur toutes les questions de la vie pratique (couple, parents, enfants, formation, santé, etc.).
- Des consultations confidentielles sur toutes questions psycho-sociales, professionnelles ou juridiques, ainsi que des médiations familiales.
- Des conseils et un soutien dans des démarches.
- Un réseau de rencontres et d'échanges entre femmes* d'ici et d'ailleurs, le RESI-F.
- Des groupes, des ateliers notamment professionnels, des animations.
- Une bibliothèque (Filigrane) spécialisée sur les thèmes femme·x·s, féminismes, genre et égalité.
- Des activités de médiation culturelle.

📄 Les informations et la participation au RESI-F sont gratuites, les consultations sont au prix de CHF 50.- pour les membres (sauf pour les médiations familiales, demander le tarif). CHF 40.- pour les personnes au bénéfice de l'AVS, AI, chômage, Hospice général.

🔗 www.f-information.org

✉ femmes@f-information.org

Fédération genevoise des Mediations – FgeM

☎ Téléphone : 022 700 72 22

📍 Siège de la Fédération : Chemin de Planta 37, 1223 Cologny

? La FGeM a pour mission de promouvoir et renseigner sur la médiation. Elle rassemble les médiateurs et associations de médiation et met à disposition de la population des magistrats et des médiateurs.

Ses objectifs principaux sont de :

- Fédérer les acteurs et les structures de médiation sur le canton de Genève.
- Promouvoir la médiation.
- Contribuer à la qualité de la pratique de la médiation.
- Représenter leurs membres auprès des institutions publiques et privées

Le processus de médiation peut être mis en œuvre dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les médiateurs se forment en fonction de leurs sensibilités personnelles pour répondre au mieux aux besoins. Différents types de médiation : commerciale, familiale, environnementale, interculturelle, pénale, pénale pour mineurs, relations de travail, PCE-personne de confiance en entreprise, santé, quartier, scolaire.

Annuaire suisse des médiateurs actifs : <https://annuairedesmediateurs.ch/>

🔗 www.fgem.ch

✉ comite@fgem.ch

La Permanence Info MédiationS (PIM) de la FgeM :

☎ Téléphone : 022 539 11 93

📍 Sièg de la Fédération : Chemin de Planta 37, 1223 Cologny

? La Permanence Info MédiationS (PIM) est un dispositif gratuit d'information ouvert à toute personne souhaitant obtenir des renseignements sur la médiation. Le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la PIM permettent d'entrer en contact avec le médiateur de permanence, qui répond tout de suite ou au maximum dans un délai de 48h (jours ouvrables). La consultation se déroule ensuite sous forme d'entretien téléphonique dans les plus brefs délais.

La mission de la Permanence Info MédiationS est de transmettre toutes les informations utiles sur la médiation, son processus, son fonctionnement et ses coûts, ainsi que ses articulations avec les procédures administratives et judiciaires. Ce service est assuré par des médiateurs assermentés par le Conseil d'Etat et/ou accrédités par la Fédération Suisse des associations de Médiation (FSM).

🔗 www.fgem.ch/permanence-info-mediation

✉ pim@fgem.ch

Le Refuge Genève

☎ Téléphone : 022 906 40 35

📍 Rue de la Navigation 11, 1201 Genève

? Le Refuge Genève, espace d'accueil pour jeunes LGBTIQ+ en difficulté propose un accompagnement social pour faire face à toute problématique rencontrée en lien avec leur orientation sexuelle ou identité de genre.

- Prestations : Accompagnement social individuel, soutien et médiation avec l'entourage, accueil libre, collectif, activités et groupe pour les jeunes et pour leur entourage, 3 places d'hébergement pour les 18/25 ans. Sensibilisation et formation à la thématique LGBTIQ+

🔗 www.refuge-geneve.ch

✉ accueil@refuge-geneve.ch

Médiation du pouvoir judiciaire de Genève – Bureau de la médiation

☎ Téléphone : 022 327 71 61

📍 Palais de justice, entrée principale – Place du Bourg-de-Four 1, 1204 Genève

? Le bureau de la médiation a pour mission de promouvoir la médiation, mode de règlement amiable des litiges rapide, confidentiel et financé par le Pouvoir judiciaire, qui permet bien souvent aux parties, avec l'aide de la médiatrice ou du médiateur, de trouver elles-mêmes une solution globale et durable à leur différend. Pour ce faire, le bureau informe le public en général, renseigne les personnes en conflit qui viennent le consulter, facilite l'initialisation de la médiation et autorise son financement par le Pouvoir judiciaire. Il peut être consulté aussi bien lorsqu'une procédure judiciaire est déjà pendante ou, meilleur cas de figure encore, avant l'ouverture d'une telle procédure.

Les membres du bureau jouent un rôle clé pour aider à initialiser les processus de médiation.

- Ils reçoivent, avec ou sans rendez-vous, indépendamment de l'existence d'une procédure judiciaire, toute personne en conflit qui serait intéressée ou qui aurait été exhortée par une autorité judiciaire à s'informer sur la médiation ou à tenter une médiation.
- Ils donnent tous les renseignements utiles sur la manière dont la médiation se déroule.
- Ils favorisent l'accord des parties avec l'initialisation d'un processus de médiation.
- Ils aident si nécessaire à l'identification de la médiatrice ou du médiateur assermenté pouvant conduire le processus.
- Ils octroient les aides financières permettant la prise en charge de ses coûts.

🕒 Tous les jours de 9h00 à 12h30

🔗 www.justice.ge.ch/fr/contenu/bureau-de-la-mediation

✉ mediation@justice.ge.ch

Maison genevoise des mediations (mgem)

☎ Téléphone : 022 320 59 94

📍 Rue de la Synagogue 41, 1204 Genève (Entrée des locaux par la rue de l'Arquebuse 15)

? Lieu ouvert à toute personne désirant régler un conflit dans le dialogue et le respect de l'autre, où exercent des médiateurs qualifiés dans différents domaines (familial, de voisinage, pénal, civil, communautaire, ainsi que pour les conflits de travail). La médiation permet aux partenaires en conflit de rechercher ensemble, à l'aide des médiateurs, une solution satisfaisante au conflit qui les oppose. La mgem propose également des sensibilisations à la médiation.

🕒 Ouvert lundi – mardi – mercredi - vendredi de 9h00 à 14h00

🔗 www.mgem.ch

✉ info@mgem.ch

Office Protestant de Consultations Conjugales et Familiales (OPCCF)

☎ Téléphone : 022 311 82 11

📍 Rue de la Madeleine 10, 1204 Genève

? Sujets :

- Thérapie de familles, thérapie de couples, médiation familiale, guidance parentale. Les consultations sont assurées par des thérapeutes de couple et de famille ainsi que des médiateurs. Consultations également en anglais, espagnol, allemand et italien.
- Groupe de parole pour enfants de 7-10 ans dont les parents sont séparés ou divorcés.
- Supervisions individuelles, de groupe et institutionnelles.

🕒 Lundi au vendredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h30

👤 **Public** : à disposition des couples mariés, séparés ou divorcés, et des familles

🌐 www.opccf.ch

✉ info@opccf.ch

Ombudsman de l'assurance-maladie - Office de médiation de l'assurance-maladie

☎ Téléphone : 041 226 10 11

📍 Morgartenstrasse 9, 6002 Luzerne – Case postale 519

? Médiateur proposant son entremise en cas d'impossibilité de dialogue avec l'assureur-maladie, assurances de base, complémentaires et perte de gain.

🕒 Lundi - vendredi de 9h à 11h30

🌐 www.om-kv.ch/fr

Organe de médiation indépendante entre la population et la police (MIPP)

☎ Téléphone : 022 327 92 80

📍 Rue Henri-Fazy 2, 1204 Genève – Case postale 3963 (4^{ème} étage)

? L'organe de médiation indépendante entre la population et la police (MIPP), anciennement "organe de médiation de la police", vous écoute et vous aide à trouver un terrain d'entente lorsque vous vous êtes senti lésé dans le cadre d'une interaction policière. Il peut s'agir d'une divergence d'opinion, d'un malentendu ou d'une attitude jugée déplacée ou disproportionnée qui méritent une explication. Ces prestations sont confidentielles.

En cas de litige, de mauvaise expérience, de malentendu avec l'action de la police, vous êtes accueilli-e, entendu-e et conseillé-e par des médiateurs et médiatrices professionnels, neutres et indépendants. Ils tentent de trouver une solution non-judiciaire au conflit, qui puisse vous convenir, ainsi qu'à la partie adverse. Ils entreprennent avec vous et pourtant que vous le vouliez toutes les démarches utiles pour répondre à vos questions, au besoin en se mettant en rapport les membres de la police concernés.

Le MIPP ne donne pas de renseignements juridiques par téléphone. Son but est d'offrir à la population et aux membres de la police un lieu neutre et indépendant favorisant le dialogue et la résolution amiable de conflits. Il vise aussi à informer le public du travail effectué par la police et à contribuer à l'amélioration des pratiques policières.

🕒 Réception téléphonique : mardi et jeudi

Permanence sans rendez-vous : jeudi de 12h à 14h

📄 Prestations gratuites

🌐 www.ge.ch/teaser/mipp

✉ mediation-population-police@etat.ge.ch

Père Pour Toujours Genève (PPTG)

☎ Téléphone : 077 454 15 20

📍 Case postale 1961, 1211 Genève 1

? L'association fait la promotion de la médiation et de l'autorité parentale partagée et travaille à l'évolution de la législation en la matière. Elle reçoit des pères, les écoute et les conseille, mais n'intervient pas à leur place. Les activités sont :

- Permanence téléphonique.
- Rencontre bimensuelle papa café (Café de la Plaine Lune – av. du Mail 14 bis, 1205 Genève).
- Rencontre mensuelle papa contact.
- Entretiens individuels.

🕒 Lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

🌐 www.pptg.ch

Service de médiation scolaire

☎ Téléphone : 022 546 29 29

📍 Rue Arducius-de-Faucigny 2, 1204 Genève

? Le service de médiation scolaire est rattaché au secrétariat général du département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse. Ce service transversal a pour principale mission d'accompagner les établissements scolaires publics, à la demande de leur direction ou des directions générales, dans la gestion du climat relationnel afin de maintenir un cadre de vie propice à l'apprentissage. Il gère également un espace de soutien et de médiation auquel les élèves, leur famille et les bénéficiaires de prestations du DIP peuvent s'adresser afin d'être conseillés ou accompagnés lorsqu'aucune solution n'est trouvée pour apaiser les tensions en cas de conflit ou de problèmes de communication persistants avec un établissement scolaire ou un service de l'institution.

🌐 www.ge.ch/espace-soutien-mediation-du-dip

✉ sg.dip.sms@etat.ge.ch

Séparation et construction parentale autour de l'enfant (ScopaleE)

☎ Téléphone : 079 541 83 86

📍 Chemin du 23-Août 11, 1205 Genève

? Consultations interdisciplinaires conduites par un binôme médiateur.rice. et thérapeute de famille visant à accompagner les parents pour vivre leur période de séparation et transition familiale au mieux pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Ces consultations sont complémentaires aux prestations déjà existantes à Genève. Elles sont librement accessibles pour les parents, mais peuvent aussi devenir une mesure préventive que des juges et autorités de protection de l'enfant ordonnent ou suggèrent aux parents au début de leur procédure de séparation. Elles offrent un suivi individualisé pour proposer des solutions sur mesure pour chaque famille, en coopération étroite avec le réseau existant.

🌐 www.scopale.ch

✉ info@scopale.ch

MÉDIATION INTERCULTURELLE

« La médiation interculturelle a pour objectif de faire le lien en établissant des « ponts culturels » entre les primo-arrivant.e.s et leur pays d'accueil ».

Association des médiatrices interculturelles (AMIC)

☎ Téléphone : 022 556 66 56

📍 Rue Louis-Favre 12, 1201 Genève

? L'AMIC, association à but non lucratif fondée en 2010 par des anciennes femmes réfugiées, est un espace de solidarité qui soutient les nouveaux réfugié.e.s à Genève à travers la médiation interculturelle. L'AMIC a pour mission d'accueillir et de faciliter l'inclusion des personnes réfugiées et migrantes dans le canton de Genève en développant des projets, des actions et des prestations répondant aux besoins des femmes, des enfants en bas âge et des adolescents (accompagnés ou non) venant de divers horizons et communautés. Les connaissances des langues et de la culture d'origine sont nos moteurs d'actions pour établir des ponts culturels entre les primo-arrivant.e.s et leur pays d'accueil. Prestations :

- Une permanence d'informations pour tout public.
- Un espace d'accueil, de soutien et de formation pour les femmes.
- Soutiens scolaires et accompagnement pour les jeunes réfugié.e.s.
- Un espace parents-enfants pour les familles avec des enfants en bas âge.
- Des Cours de rythmique parents-enfants.
- Des activités sportives.

🕒 Permanence d'accueil et d'information (hors vacances scolaires) : du lundi au jeudi : 9h-12h / 14h-18h et le vendredi : 09h-12h

🌐 www.amicge.ch

✉ contact@amicge.ch

Collectif interculturel de médiation (cim-ge)

☎ Téléphone : : 079 336 09 59

📍 Case postale 71, 1211 Genève 7

? Le collectif promeut la médiation et facilite les relations entre individus, groupes, institutions et différentes communautés ainsi que leur participation à la vie sociale. Il vivifie le lien social par le dialogue, la négociation et la communication non violente. Il forme et sensibilise à la gestion des conflits.

🌐 www.cim-ge.ch

✉ info@cim-ge.ch

DANS LES COMMUNES

Certaines communes proposent de la médiation à ses résidents. Vérifiez dans votre commune s'il existe des organes de médiations.

Service Social, Sante et Enfance de la ville d'onex (SSSE)

- ☎ Téléphone : 022 879 89 11
- 📍 Rue des Evaux 13, 1213 Onex
- ? Activités : antenne Médiation
- 👤 Public : les Onésiens et Onésiennes
- 🔗 www.onex.ch
- ✉ mairie@onex.com

Ville de Vernier - Service de la cohésion sociale (SCS)

- ☎ Téléphone : 022 306 06 70
- 📍 Chemin de l'Etang 4-6, 1219 Châtelaine
- ? Médiation et veille sociale dans les quartiers (Correspondants de nuit).
- 👤 Public : destiné aux habitants de la ville de Vernier
- 🔗 www.vernier.ch
- ✉ mairie@vernier.com